Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212200398-20251211-D54_2025-DE

Département des COTES D'ARMOR
Arrondissement de SAINT BRIEUC
Mairie de LA CHEZE
(22210)
Tél. : 02.96.26.70.99
Email : mairie@lacheze.bzh

Délibération n° 54/2025

Date de convocation :
4 décembre 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : **10** – Présents : **6** – Votants : **8**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 11 décembre 2025

Etaient présents : Mme HOLLEBECQ Marie-Gwénola, Mme MOISAN Régine, M. DELARCHE Olivier, Mme NOUVEL Laurence, M. LE VOT Gwénaël, M. PINSARD Fabien

Absents excusés et dépôts de pouvoir : M. RAULT Sébastien à Mme NOUVEL Laurence ; Mme FERRER-HOLLEBEBCQ Véronique à Mme HOLLEBECQ Marie-Gwénola

Absents : Mme HAGGENMILLER Stéphanie, M. Kévin POILVET

D54-2025 : Révision des loyers des logements et locaux communaux pour l'année 2026

Madame Le Maire indique qu'il y a lieu de réviser les loyers des logements et locaux communaux.

Logements communaux : résidence du presbytère
Madame la Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la révision du loyer des logements communaux se fait chaque année au 1er janvier sur la base des variations de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) publiés par l'INSEE.

L'indice IRL est passé au 3ème trimestre 2024 de 144.51 à 145.77 au 3ème trimestre 2024.

Locaux professionnels : cabinet infirmier et centre de santé
Madame la Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la révision du loyer du cabinet infirmier situé rue de la madeleine se fait chaque année au 1er janvier sur la base de l'Indice INSEE des Loyers des Activités Tertiaires (ILAT).

L'indice ILAT est passé de 136.45 au 2ème trimestre 2024 à 137.15 au 2ème trimestre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

– De réviser les loyers à compter du 1er janvier 2026 comme suit :

	Loyer 2025	Loyer 2026	Augmentation (%)
Résidence du Presbytère			
Logement n°1	284,99 €	287,48 €	1%
Logement n°2	289,66 €	292,18 €	1%
Logement n°3	355,09 €	358,18 €	1%
Logement n°4 - centre de santé	226,59 €	228,57 €	1%
Logement n°5	226,59 €	228,57 €	1%
Local cabinet infirmiers, rue de la Madeleine	264,55 €	265,91 €	1%
Local communal du Centre de santé	702,98 €	706,59 €	1%

Le secrétaire de séance,
Olivier DELARCHE

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marie-Gwénola HOLLEBECQ